



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 RUE ST-LOUIS
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis public

Est, par les présentes, donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a adopté un calendrier relatif à la tenue de ses séances ordinaires **pour l'année 2025.**

Les séances ordinaires du conseil se tiendront à la sacristie de l'église,
126 rang de l'Église à **19h00.**

Voici les dates retenues :

13 Janvier	3 Février
10 Mars	7 Avril
5 Mai	2 Juin
7 Juillet	11 Août
8 Septembre	1 Octobre
10 Novembre	1 Décembre

Donné et signé à Saint-Marcel-de-Richelieu
Ce 3 décembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Hébert'.

Julie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière